



Bien choisir
votre nouveau
lieu de résidence



Introduction

Le choix d'un nouveau chez moi

Bien réfléchir, bien choisir !

Que ce soit pour soi-même ou pour notre proche, choisir un nouveau lieu de résidence est une étape importante qui peut être insécurisante.

« Où vais-je me retrouver ? » ...

« Qu'est-ce qui m'attend ? »...

« Qui seront mes nouveaux voisins ? »...

Autant de questions à considérer. Le présent outil apporte un éclairage sur les différents choix de résidence, selon les besoins de chacun. On y aborde d'une part, ce qu'offrent divers types d'hébergements, d'autre part, on nous amène à définir clairement les besoins, les goûts et les attentes de la personne concernée afin qu'elle se retrouve « chez elle » dans son nouveau « chez soi ». Visiter plusieurs lieux d'hébergements permettra de comparer les avantages de chacun.

Un outil pour vous aider à faire un choix judicieux !

Bien choisir une résidence privée avec services

Les types d'hébergement se divisent en 2 grandes catégories :

- Résidences privées
- Hébergement public

Une résidence privée

N'est pas subventionnée par le système de santé public. C'est un immeuble d'habitation occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus. Outre la location de chambres ou de logements, au minimum 2 services sont offerts parmi les catégories suivantes :

- Service de repas
- Service d'assistance personnelle
- Soins infirmiers
- Service d'aide domestique
- Service de sécurité
- Service de loisirs

Le certificat de conformité pour exploiter une résidence privée pour aînés est délivré par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous pouvez consulter le registre des résidences pour personnes âgées du Québec sur le site :

www.msss.gouv.qc.ca sous l'onglet Groupe de population /Personnes âgées/Résidences privées pour aînés-registre

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/public/K10FormRecherche.asp>



L'hébergement public se divise en 3 catégories soit :

Ressources de type familial

Milieu de vie accueillant 9 personnes âgées ou moins et nécessitant un encadrement léger. Le placement est coordonné par un établissement public.

Ressources intermédiaires (RI)

Milieu de vie adapté aux besoins de personnes qui sont en perte d'autonomie ou qui ont besoin d'aide ou de soutien dans leurs activités quotidiennes (de 1 à 3 heures de soins par jour). Toutes les ressources intermédiaires sont liées à un établissement public du réseau de la santé et des services sociaux qui est responsable de la qualité des services qui sont offerts.

Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)

Accueillent des adultes en perte d'autonomie qui ne peuvent plus vivre dans leur milieu de vie habituel. Généralement, les personnes âgées dirigées vers un centre d'hébergement nécessitent plus de 3 heures de soins par jour. Pour toutes les ressources du milieu public, l'évaluation doit être faite par un travailleur social du CLSC.

D'autres types de résidences s'offrent à vous selon votre localité ou votre région :

- Habitation à loyer modique avec services pour aînés (HLM)
- Organismes à but non lucratif d'habitation avec services pour aînés (OBNL)
- Coopératives d'habitation avec services pour aînés (COOP)

Les grandes étapes

J'identifie les motifs du déménagement et les besoins

- ☐ Changement de situation (revenu, perte du conjoint(e), etc.)
- ☐ Logement inadapté
- ☐ Isolement
- ☐ Loin des services
- ☐ Besoin de soins
- ☐ Difficulté à se déplacer
- ☐ Besoin de surveillance
- ☐ Désir de se rapprocher de ma famille, de mes amis
- ☐ Reprise de logement
- ☐ Autres _____
- _____
- _____

Je me permets...

- ☐ De demander de l'aide, d'être accompagné
 - ☐ D'exprimer les inquiétudes face aux changements
 - ☐ D'avoir de la difficulté à me séparer de certains meubles ou certains objets qui représentent beaucoup de souvenirs
 - ☐ D'être enthousiaste à l'idée de rencontrer de nouvelles personnes
 - ☐ De me sentir soulagé à l'idée d'avoir moins de responsabilités, de tâches...
-



Quelques conseils

Concernant le bail

Lorsque quelqu'un quitte son logement, et que le bail n'est pas terminé.

Si un logement subventionné est attribué ou si vous déménagez dans un Centre d'hébergement (RI, CHSLD), la loi autorise à mettre fin à un bail avec un délai de deux mois. Dans les autres cas, vous devez prendre un arrangement avec votre propriétaire ou procéder à la cession de votre bail. Si vous avez consulté des conseillers en hébergement, ils peuvent généralement vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez aussi vous adresser à une association de locataires, un comité de logement ou à la Régie du logement au 514-873-2245 ou au 1-800-683-2245.

Informez-vous des tarifs

Les tarifs des ressources d'hébergement privées pour personnes âgées semi-autonomes varient selon les services offerts. Soyez vigilant ! En plus du prix de la chambre, d'autres frais peuvent s'ajouter pour les repas, le transport, les activités de loisirs, les services de buanderie et parfois, pour certains soins. Il ne faut pas hésiter à questionner quant aux services offerts et les coûts qui s'y rattachent ; lesquels sont inclus et lesquels sont en supplément.

En centre d'hébergement du réseau public, le tarif est fixé par le gouvernement provincial, en fonction du type de chambre, du nombre de lits et du revenu de la personne hébergée. Selon la situation financière de votre proche, il est possible de bénéficier d'une réduction du coût.

Pour plus d'information vous pouvez consulter :

- Les ressources communautaires de votre milieu
- La ligne info aidant
- Le travailleur social qui s'occupe de votre dossier

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmesaide/Pages/hebergement-etablissement-public.aspx>



Voici quelques questions que vous pourriez poser à la résidence :

- Dans le prix du loyer, quels sont les services inclus ?
 - Quels sont les services pouvant être offerts à la résidence et quelles augmentations sont à prévoir pour l'ajout de services si le niveau d'autonomie diminue ?
 - Lorsque la résidence exprime qu'elle gardera votre proche « jusqu'au bout » qu'est-ce que cela signifie ?
 - À quel moment demandez-vous un transfert à l'intérieur de votre établissement ou dans le réseau public (ressource intermédiaire, CHSLD).
 - Dois-je donner un préavis pour quand la personne doit quitter la résidence ?
 - Quels sont les services offerts optionnels et leurs coûts si le niveau d'autonomie diminue ?
 - Quelle est la formation du personnel ?
 - Combien y-a-t-il d'employés sur chaque quart de travail ?
 - Y-a-t-il des mesures en place pour assurer la sécurité de la personne ?
 - Y-a-t-il des mesures en place pour l'encadrement de comportements perturbateurs (agressivité, errance...) Et quelles sont-elles ?
-

Se préparer au déménagement

Dans la mesure du possible, il est recommandé de :

- Commencer les préparatifs du déménagement
(12 à 20 semaines à l'avance)
 - Faire un plan du futur logement
ou de la future chambre afin de mieux évaluer l'espace disponible
 - Réserver les services d'un déménageur le plus tôt possible
 - Trier ce qu'on doit conserver ou se départir
(Faites le tour des pièces en notant ce qu'on veut conserver, donner,
vendre ou jeter)
 - Embaquer les choses lourdes dans des petites boîtes
et les choses légères dans les boîtes plus grosses
-



Aviser votre changement d'adresse et votre date de cession de vos services aux endroits suivants :

- Aviser six ministères et organismes gouvernementaux à la fois au numéro suivant : 514-644-4545 ou 1-800-644-4545 (Directeur général des élections du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Revenu Québec, Régie de l'assurance maladie du Québec, Régie des rentes du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec)
- Agence de revenu du Canada (impôts)
1-800-959-7383
- Service Canada (pension de la sécurité de la vieillesse)
1-800-622-6232
- Compagnies de service (téléphone, électricité, gaz, etc.)
- Compagnies d'assurance
- Institutions bancaires et compagnies de crédit
- Famille et amis
- Autres _____

Pour vous aider à dresser la liste de ceux que vous devez informer de votre changement d'adresse : www.gouv.qc.ca/portail/quebec

Outils d'évaluation des besoins

REPAS

- ☐ Service à la table
- ☐ Service à la chambre
- ☐ Assistance pour couper les aliments ou pour manger

SOINS D'HYGIÈNE

- ☐ Assistance pour le bain ou la douche
- ☐ Assistance pour les soins d'hygiène quotidiens
- ☐ Lavage des cheveux
- ☐ Coiffure
- ☐ Assistance pour le rasage
- ☐ Soin des ongles
- ☐ Assistance pour l'habillage

SOINS PARTICULIERS

- ☐ Diète spéciale
- ☐ Difficulté d'adaptation aux changements
- ☐ Soutien psychologique
- ☐ Surveillance et assistance :
 - ☐ Lors des transferts, lever et coucher
 - ☐ Lors de mes déplacements
 - ☐ Lors des sorties à l'extérieur
 - ☐ Pour prise de médicaments, injections d'insuline
 - ☐ Due à l'incontinence ou soins de stomis
 - ☐ Pour d'autres soins importants de santé
 - ☐ Pour les soins liés à des problèmes de mémoire

Outils d'évaluation des préférences

PRÉFÉRENCES

- ☐ Une résidence avec peu de pensionnaires
- ☐ Vivre à proximité de mes proches
- ☐ Être à proximité de différents services
- ☐ Que plusieurs services soient offerts par la résidence
- ☐ Vivre dans un quartier spécifique.
Lequel ? _____
- ☐ Une chambre privée, semi-privée ou un appartement
- ☐ Beaucoup d'espace pour mes effets personnels
- ☐ Stationnement pour mon automobile
- ☐ Une salle de bain privée
- ☐ Des activités organisées par la résidence
- ☐ Des aménagements extérieurs (ex. : jardin, balançoire)
- ☐ Avoir la possibilité d'inviter mes proches pour manger un repas avec moi.
- ☐ Garder de la nourriture dans ma chambre
et à préparer des repas légers si bon me semble
- ☐ Pouvoir apporter des meubles auxquels je tiens.
Lesquels ? _____

AUTRES ATTENTES :

- ☐ Service de pastorale
- ☐ « Intercom » ou sonnette dans la chambre
- ☐ Possibilité de garder un petit animal
- ☐ Présence d'un médecin et d'un infirmier ou une infirmière

Évaluation des capacités financières



DÉPENSES MENSUELLES	
Téléphone / câble / Internet	\$
Chauffage	\$
Électricité	\$
Assurances	\$
Vêtements	\$
Transport	\$
Soins	\$
Loisirs	\$
Autres	\$
TOTAL DES DÉPENSES	\$

REVENU MENSUEL MOINS LES DÉPENSES	\$
Total des revenus mensuels	\$
Total des dépenses mensuelles	\$
TOTAL	\$

Vous pouvez consulter ACEF Lanaudière (Association coopérative d'économie familiale) pour obtenir du support ou des éclaircissements face à vos préoccupations reliées au budget.

Tél.: 1-866-414-1333

Questionnaire pour bien choisir une résidence

Cocher selon l'importance que vous y accordez

1. Très important

2. Important

3. Peu important

SITE ET AMÉNAGEMENT	1	2	3
Proximité des services	☐	☐	☐
Proximité du transport en commun	☐	☐	☐
Proximité des proches	☐	☐	☐
Stationnement intérieur ou extérieur	☐	☐	☐
Aménagement extérieur	☐	☐	☐
Ascenseurs	☐	☐	☐
Aires communes	☐	☐	☐
Accès aux balcons	☐	☐	☐

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉS	1	2	3
Sorties de secours	☐	☐	☐
Rampes dans les corridors	☐	☐	☐
Barres d'appui dans les salles de bain	☐	☐	☐
Détecteurs de fumée et extincteurs	☐	☐	☐
Commutateurs faciles d'accès	☐	☐	☐
« Intercom » dans l'entrée	☐	☐	☐
Œil magique	☐	☐	☐
Cloche d'appel	☐	☐	☐



APPARTEMENT OU CHAMBRE	1	2	3
Dimension de la chambre ou de l'appartement	☐	☐	☐
Espaces de rangement	☐	☐	☐
Ensoleillement et vue sur l'extérieur	☐	☐	☐
Balcon individuel	☐	☐	☐
Possibilité et facilité d'ouvrir les fenêtres	☐	☐	☐
Possibilité de fermer la chambre ou logement à clé	☐	☐	☐
Système d'air climatisé et insonorisation	☐	☐	☐
Réfrigérateur et cuisinière	☐	☐	☐
Câble pour télévision fourni	☐	☐	☐
Installation gratuite du téléphone	☐	☐	☐
Salle de bain privée	☐	☐	☐
QUALITÉ DE VIE	1	2	3
Propreté des lieux	☐	☐	☐
Décor, ambiance, atmosphère et accueil	☐	☐	☐
Horaire des visites flexible	☐	☐	☐
Programme des activités offertes	☐	☐	☐
Sorties extérieures	☐	☐	☐
Comité ou association de résidents	☐	☐	☐
Animaux domestiques tolérés	☐	☐	☐

ALIMENTATION	1	2	3
Repas libre dans le logement	☐	☐	☐
Service en salle à manger	☐	☐	☐
Service à la chambre	☐	☐	☐
Aide pour couper les aliments	☐	☐	☐
Aide pour manger	☐	☐	☐
Horaire des repas	☐	☐	☐
Variété des menus	☐	☐	☐
Possibilité d'inviter mes proches	☐	☐	☐
Menus spéciaux (diètes)	☐	☐	☐
Collations	☐	☐	☐

SERVICES	1	2	3
Infirmier ou infirmière auxiliaire	☐	☐	☐
Assistant à la médication	☐	☐	☐
Préposé (activités de la vie quotidienne)	☐	☐	☐
Aide aux soins d'hygiène	☐	☐	☐
Lieu de culte sur place ou à proximité	☐	☐	☐
Institut bancaire	☐	☐	☐
Transport avec ou sans accompagnement	☐	☐	☐
Service de pharmacie, épicerie	☐	☐	☐
Lien avec le CLSC, clinique médicale	☐	☐	☐
Service d'entretien ménager	☐	☐	☐
Service de buanderie	☐	☐	☐

AUTRES CONSIDÉRANTS	1	2	3
Nombre de résidents	☐	☐	☐
Satisfaction des résidents	☐	☐	☐
Lieux paisibles	☐	☐	☐
Personnel amical et dévoué	☐	☐	☐
Nombre d'employés (leurs tâches, leur formation)	☐	☐	☐
Nom du propriétaire (depuis quand ? sur place ?)	☐	☐	☐
Règlements de la résidence	☐	☐	☐
Durée du bail	☐	☐	☐
Possibilité de casser le bail	☐	☐	☐
Possibilité d'apporter mes meubles	☐	☐	☐
Coût mensuel du loyer	☐	☐	☐
Coûts additionnels	☐	☐	☐
Coût des repas (s'il y a lieu)	☐	☐	☐
Coût pour certains services (buanderie, etc.)	☐	☐	☐
Appréciation générale	☐	☐	☐

Réalisé avec la
collaboration de

L'APPU
LANAUDIÈRE

POUR
LES PROCHES
AIDANTS



**Regroupement
Bénévole
de Montcalm**

Pour obtenir des copies supplémentaires du document,
veuillez communiquer avec :

Regroupement bénévole Montcalm

27, rue St-Louis, St-Esprit J0K 2L0, 450-839-3118 ou 1-888-839-3440
ou le réseau de proches aidants de votre MRC.



978-2-9810843-5-4